

Garde des enfants pendant les vacances

Par **gaston42**, le **30/06/2015** à **14:13**

Bonjour

Je suis séparé depuis 7 mois ,nous avons 3 enfants (4 , 7 et 11 ans) elle ne travaille pas ,moi je travaille exclusivement du matin (je pars de chez moi a 4h) et le samedi et je dispose de 5 semaines de congé par an et je travaille les jours fériés ainsi que les 4 dimanches de décembre.Je dois poser mes "souhaits" de congé 1 an à l'avance. je suis au smic et lui verse une pension de 250€ tous les mois. Ca c'est pour le "profil"

le problème:

j'ai 3 semaines de congé en juillet et je voudrais savoir si je suis obligé de prendre mes enfants pendant 1 mois ,sachant que pour trouver une nounou qui viendrait chez moi a 4h 4h moins le quart est impossible et que si j'en trouve une je serais bien incapable de la payer .je précise que je n'ai aucune famille a moins de 500km et que mes "souhaits de congé " ont été validés avant notre séparation.

De manière générale il m'est impossible de prendre mes enfants la moitié des vacances scolaires ,toujours à cause de mon boulot et de mes horaires .

Je précise aussi que mon ex me dit que c'est la loi et que c'est à moi de débrouiller . Je tiens à voir mes enfants et je ne cherche pas à m'en débarrasser .

Que dit la loi si on ne PEUT pas assurer sont DVH.

Merci d'avance